

Section syndicale anciennement CFTC Snecma Evry-Corbeil

*Syndicat Départemental CFTC de la Métallurgie
de l'Essonne
12, place des Terrasses de l'Agora
91034 EVRY cedex*

Messieurs,

Suite à la violation des règles démocratiques les plus élémentaires utilisées à l'encontre de la volonté de la base ; et ceci constituant une preuve accablante, nous – élus, Militants et adhérents jusque-là CFTC de SNECMA établissement Evry-Corbeil – vous ayant honnêtement avertis de notre détermination à ne pas subir les conséquences des décisions erronées d'un syndicat et d'une fédération coupés des réalités du terrain.

Nous vous avons constamment et solennellement mis en garde contre les risques bien réels de démobilisation que vous faisiez courir à l'ensemble de notre section et du danger concret que représentait le parachutage de responsables centraux imposés, contre toutes nos règles démocratiquement acceptées, aboutissant simplement à la mort de notre section et la fin de toute représentativité de la CFTC au sein de SNECMA Evry-Corbeil.

Tous ces avertissements, ces mises en garde et expression de notre ferme volonté vous ont été exposés dans notre courrier du 9 septembre 2009 auquel vous avez répondu par des mesures répressives et coercitives de suppression de tous nos mandats.

Devant ce refus manifeste de tout dialogue confraternel, face à votre intransigeance à imposer une épreuve de force et votre mépris des aspirations légitimes des adhérents, l'ensemble de notre Section Syndicale a le regret de vous faire part de **LA DECISION PRISE A L'UNANIMITE DE TOUS LES ADHERENTS ANCIENNEMENT CFTC DE SNECMA ETABLISSEMENT EVRY-CORBEIL DE DEMISSIONNER COLLECTIVEMENT**, dans l'espoir, sans trop d'illusion, que cette erreur de gouvernance manifeste, dont vous portez l'entière responsabilité, vous amènera à remettre en cause votre autoritarisme.

Nous sommes extrêmement peïnés de constater qu'une fois de trop, notre avis, en tant que militants, n'a été pris en compte ni par la Fédération, ni par le Syndicat 91, ni par la Confédération. C'est après mûre réflexion que des militants, fidèles depuis des années et des années se voient contraints de quitter une organisation incapable de les écouter et de les comprendre.

Déçus par le constat que les valeurs que nous défendons, depuis des décennies pour certains, comme la concertation, la solidarité, le dialogue constructif sont aujourd'hui bafouées ; c'est contraints et forcés que nous avons décidé unanimement de concentrer notre énergie à la défense des salariés de notre entreprise en étant LIBRES de choisir par nous même les dirigeants auxquels nous accordons notre confiance et avec lesquels nous déciderons souverainement de conduire nos actions.

Notre décision est ferme et définitive avec pour conséquence immédiate :

- La cessation instantanée des prélèvements automatiques de nos cotisations à partir de ce jour.
- le retrait de nos noms de tous vos fichiers afin de respecter les règles de confidentialité.

Démocratiquement votre.

Section syndicale Snecma établissement d'Evry-Corbeil

Copie :

- Confédération de la CFTC, Paris
- Fédération de la Métallurgie, Vincennes
- Section syndicale Snecma établissement de Villaroche
- Tous les DSC CFTC de Groupe Safran

.....